

# **QVT : Elaboration du document unique et du PAPRI Pact (module flash)**

## **Contexte**

---

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

- évolutions réglementaires, économiques, organisationnelles, technologiques ;
- évolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail;
- évolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles ;
- stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail.

Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'Anfh met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

## **Objectifs**

---

- Former de manière opérationnelle sur vos outils un collectif constitué de membres clefs de l'établissement et le rendre autonome
- Connaître les enjeux et obligations en matière de prévention des risques professionnels
- Questionner les outils et méthodologies collectivement pour agir dessus efficacement et les rendre les plus simples et efficaces possible
- Acquérir les notions essentielles pour évaluer les risques professionnels (dont RPS), mettre en œuvre le Document Unique (DUERP) et le programme de prévention associé (PAPRI Pact)
- Mettre en place un programme de prévention efficace (PAPRI Pact) à la fin du module flash

## **Programme**

---

A télécharger

[https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYiV2beWHagB\\_jhcTbMI](https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYiV2beWHagB_jhcTbMI)

**Public**

**Direction et encadrement, RH, Chargé de prévention, Représentants du Personnels en charge de la prévention.**

**Exercice**

**2024**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**JLO**

**Durée**

**21 heures**